

# CONVENTION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- Madame la Présidente de Bordeaux Métropole, agissant au nom et comme représentante de ladite Métropole, en vertu de la délibération N° prise par le Conseil de Bordeaux Métropole le
- Monsieur Sylvain TÉRANIAN, Directeur Exécutif Finances, Communication, Systèmes d'information de la S.A. d'HLM DOMOFRANCE dont le siège social est à Bordeaux, 110 avenue de la Jallière, Quartier du Lac, agissant au nom et comme représentant de ladite Société en vertu d'une délégation de signatures en date du 16 avril 2019 consentie par Monsieur Francis STEPHAN, Directeur général, déposée au rang des minutes de Me Olivier LASSEUR, notaire à Bordeaux, le 17 mai 2019.

**Vu** la demande de garantie de la S.A. d'HLM DOMOFRANCE en date du 27 novembre 2025, d'un prêt en vue d'assurer le financement principal pour la réhabilitation de 36 logements situés Rue Anatole France – CENON (33150).

**Vu** la délibération du conseil métropolitain n° du ,

**Considérant** l'intérêt de ce projet pour le territoire métropolitain ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

## Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles s'exerce la garantie d'emprunt consentie par Bordeaux Métropole.

## Article 2 : Caractéristiques des prêts

Le Conseil métropolitain, par délibération N° ,  
reçue à la Préfecture de la Gironde le ,  
prise en date du ,  
garantit le paiement des intérêts et le  
remboursement du capital de l'emprunt PAM de la Banque des Territoires, aux taux, durées et  
conditions figurant dans le contrat de prêt N° 181407 au sein duquel sont précisées les caractéristiques  
financières de chaque ligne de prêt.

Ce prêt d'un montant total de **1 620 443 euros**, a été souscrit à taux indexés sur le livret A auprès de la Banque des Territoires et signé le 26/11/2025 par la S.A. d'HLM DOMOFRANCE. Les conditions financières du prêt répondent à un niveau de risque inférieur ou égal au niveau 2A de la classification de la charte Gissler.

Le contrat de prêt est constitué d'une ligne de prêt, selon l'affectation suivante :

- Ligne n° 5690491 – Prêt PAM : 1 620 443 €.

Accusé de réception en préfecture  
033-243300316-20260130-lmc1114287-DE-1-1  
Date de télétransmission : 06/02/2026  
Date de réception préfecture : 06/02/2026  
Publié le : 06/02/2026 à 14:00:00

Page 1 sur 3

ST

### **Article 3 : Durée de la garantie d'emprunt**

L'application de la présente convention se poursuivra jusqu'à paiement complet des échéances contractuellement dues par la S.A. d'HLM DOMOFRANCE.

### **Article 4 : Informations**

Pendant toute la durée de l'emprunt garanti, l'organisme bénéficiaire devra fournir annuellement ses états financiers et de gestion. Un courrier sera envoyé chaque année par Bordeaux Métropole à l'organisme précisant la liste des états concernés, le format et l'échéance souhaitée.

### **Article 5 : Mise en œuvre de la garantie**

Dans l'hypothèse où la S.A. d'HLM DOMOFRANCE serait dans l'impossibilité de faire face à ses échéances, cette dernière s'engage à en informer sans délai Bordeaux Métropole ainsi que l'organisme prêteur.

### **Article 6 : Subrogation**

Si du compte de trésorerie et de l'état détaillé des créanciers divers, il résulte que la SA d'HLM DOMOFRANCE n'a pas réglé tout ou partie des intérêts et amortissements échus d'emprunts garantis par Bordeaux Métropole, et qu'elle ne dispose pas de disponibilités suffisantes pour y procéder, Bordeaux Métropole effectuera ce règlement entre les mains des prêteurs au lieu et place de la S.A. d'HLM DOMOFRANCE dans la mesure de l'insuffisance des disponibilités constatées. Ce règlement instituera Bordeaux Métropole créancière de la S.A. d'HLM DOMOFRANCE.

Dans l'hypothèse où sa garantie serait mise en œuvre, Bordeaux Métropole fera publier sa subrogation, dans les droits du créancier selon les articles 1346 et 2309 du Code civil.

### **Article 7 : Clause de retour à meilleure fortune**

Si la S.A. d'HLM DOMOFRANCE ne se trouve pas en mesure de tenir ses engagements, Bordeaux Métropole, sur simple demande écrite qui lui sera faite, prendra ses lieu et place et réglera le montant des annuités à concurrence de la défaillance de la S.A. d'HLM DOMOFRANCE.

Les paiements qui pourraient être imposés à Bordeaux Métropole, en exécution de la présente convention, auront le caractère d'avances recouvrables. Ainsi, la S.A. d'HLM DOMOFRANCE s'engage à reverser les paiements dont Bordeaux Métropole aurait eu à s'acquitter dès qu'une amélioration de la situation financière sera constatée par des résultats financiers excédentaires. Ces excédents seront utilisés, à due concurrence, à l'amortissement de la dette contractée par la S.A. d'HLM DOMOFRANCE vis-à-vis de Bordeaux Métropole et figurant, au compte d'avances ouvert au nom de celle-ci dans les écritures de la S.A. d'HLM DOMOFRANCE. Il comprendra :

- ✓ au crédit : Le montant des remboursements effectués par la Société, le solde constituera la dette de la Société vis-à-vis de Bordeaux Métropole,
- ✓ au débit : le montant des versements effectués par Bordeaux Métropole.

La créance ne sera éteinte que lorsque l'intégralité des avances versées par Bordeaux Métropole aura été remboursée par la S.A. d'HLM DOMOFRANCE.

## Article 8 : Hypothèque

La S.A. d'HLM DOMOFRANCE s'engage à ne consentir aucune hypothèque sur les immeubles sans l'accord préalable de la collectivité.

FAIT A BORDEAUX, LE

Pour la SA d'HLM DOMOFRANCE,

Le Directeur Exécutif

*Sylvain Téranian*

Sylvain Téranian  
Sylvain TERANIAN

**Domofrance<sup>AC</sup>**  
Groupe Action Logement  
S.A. d'HLM  
110, avenue de la Jallière  
33042 BORDEAUX CEDEX  
05 56 43 75 75  
R.C.S. Bx B 458 204 969

Pour Bordeaux Métropole,  
La Présidente,

Page 3 sur 3

Accusé de réception en préfecture  
033-243300316-20260130-lmc1114287-DE-1-1  
Date de télétransmission : 06/02/2026  
Date de réception préfecture : 06/02/2026

# Certificat de signature électronique

Nom du document:

**DEMANDE DE GARANTIE PRET PAM - 36 logements- Henri Sellier**

ID de document unique:

53683456-4393-4150-8e43-481c51b3a094

Empreinte unique du document:

b7677250561173aa2bef514b7141ef073373ffcdcc14a961905fe4818efde994c6d79eb09fc82b87d2  
d6aeac143a69b94abf7aa18d30608520484824d412666

## Les signataires



**Elisabeth Verde**

Directeur Finance et Contrôle de gestion

E-mail: elisabeth.verde@domofrance.fr

Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0  
(desktop)

Adresse IP: 194.177.52.32

Vérifié avec les initiales: EVD

Horodatage certifié:  
2025-11-28 14:34:45 UTC



**Sylvain Téranian**

Directeur Exécutif  
DOMOFRANCE

E-mail: sylvain.teranian@domofrance.fr

Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0  
(desktop)

Adresse IP: 194.177.52.32

Vérifié avec les initiales: ST

Horodatage certifié:  
2025-11-29 14:10:28 UTC

Ce document a été rempli par toutes les parties sur:

2025-11-29 14:10:28 UTC

## Pièces jointes

### CONTRAT DE PRET 181407

Fichier CONTRAT DE PRET 181407.pdf

Lien sécurisé <https://app.getaccept.com/v/53mj2hgmdgrz/5k29k8eu9w9j96/attachment/qmz3xbmj4m63>

Empreinte unique du fichier: 2dc7934b64df62706a9b6422a55c5326b90f18a7063b541f119cc20fd112ac09294d595ea31fa9-e3233fc0d547120f13c1e5164940552b281b239a299

## Consentement accepté

En accédant à ce document, j'autorise certaines de mes données personnelles à être traitées par GetAccept et Domofrance - Parapheur comme mon nom, mon email, comme d'autres données non structurées comme mon adresse IP et mon comportement d'utilisation. Pour plus d'information, rendez vous sur notre [privacy policy](#)



Accusé de réception en préfecture

033-243300316-20260130-1mc1114287-DE-1-1

Ce document est signé à l'aide d'un certificat de signature électronique GetAccept.

Date de télétransmission : 06/02/2026

Ce certificat de signature électronique fournit toutes les signatures liées à ce document et l'audit des connexions.

Date de réception préfecture : 06/02/2026

Publié le : 06/02/2026

# Audit des connexions

Horodatage certifié	Événements relatifs aux données collectées
2025-11-29 14:10:28 UTC	Le document a été signé par Sylvain Téranian (sylvain.teranian@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-29 14:10:28 UTC	Le document a été vérifié via initiales par Sylvain Téranian (sylvain.teranian@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-29 14:10:24 UTC	Le document a été vérifié via signature manuscrite par Sylvain Téranian (sylvain.teranian@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-29 14:10:03 UTC	Le document a été ouvert par Sylvain Téranian (sylvain.teranian@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-29 14:10:02 UTC	Le document a été vérifié via accepté par Sylvain Téranian (sylvain.teranian@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-28 14:34:47 UTC	Le document a été envoyé à Sylvain Téranian (sylvain.teranian@domofrance.fr) Dispositif: ()
2025-11-28 14:34:45 UTC	Le document a été signé par Elisabeth Verde (elisabeth.verde@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-28 14:34:45 UTC	Le document a été vérifié via initiales par Elisabeth Verde (elisabeth.verde@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-28 14:34:35 UTC	Le document a été vérifié via signature manuscrite par Elisabeth Verde (elisabeth.verde@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-28 14:34:27 UTC	Le document a été ouvert par Elisabeth Verde (elisabeth.verde@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-28 14:34:27 UTC	Le document a été vérifié via accepté par Elisabeth Verde (elisabeth.verde@domofrance.fr) Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur) Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France
2025-11-28 13:22:54 UTC	Le document a été envoyé à Elisabeth Verde (elisabeth.verde@domofrance.fr) Dispositif: ()



Accusé de réception en préfecture

033-243300316-20260130-1mc1114287-DE-1-1

Ce document est signé à l'aide de la technologie de signature électronique GetAccept.  
Ce certificat de signature électronique fournit toutes les signatures ajoutées à ce document et l'audit des connexions.

Date de transmission : 06/02/2026

Date de réception préfecture : 06/02/2026

Publié le : 06/02/2026

2025-11-28 13:22:52 UTC

Le document a été approuvé par Maeva MUSCAT (maeva.muscat@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France

2025-11-28 13:21:52 UTC

La pièce jointe CONTRAT DE PRET 181407 a été consulté par Maeva MUSCAT  
(maeva.muscat@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France

2025-11-28 13:21:51 UTC

Le document a été vu entièrement par Maeva MUSCAT  
(maeva.muscat@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France

2025-11-28 10:23:34 UTC

Le document a été ouvert par Maeva MUSCAT (maeva.muscat@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France

2025-11-28 10:23:33 UTC

Le document a été vérifié via accepté par Maeva MUSCAT  
(maeva.muscat@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 194.177.52.32 - IP Localisation: Paris, France

2025-11-27 13:59:33 UTC

Le document a été envoyé à Maeva MUSCAT (maeva.muscat@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 109.3.189.20 - IP Localisation: Argenteuil, France

2025-11-27 13:59:32 UTC

Le document a été scellé par Christelle MALCHIEN  
(christelle.malchien@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 109.3.189.20 - IP Localisation: Argenteuil, France

2025-11-27 13:50:04 UTC

Le document a été créé par Christelle MALCHIEN  
(christelle.malchien@domofrance.fr)  
Dispositif: Edge 142.0.0.0 on Unknown Windows 10.0 (ordinateur)  
Adresse IP: 109.3.189.20 - IP Localisation: Argenteuil, France



Accusé de réception en préfecture

033-243300316-20260130-Imc1114287-DF-1-1

Ce document a été signé électroniquement par la technologie de signature électronique GetAccept.

Date de télétransmission : 06/02/2026

Ce certificat de signature électronique fournit toutes les signatures liées à ce document et l'audit des connexions.

Date de réception préfecture : 06/02/2026

Publié le : 06/02/2026